

cl
78

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Porto-Novo, le 30 Novembre 1961

MINISTERE DES AFFAIRES INTE-
RIEURES ET DE LA DEFENSE

(D)ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

SOMMAIRE:
Nomination:

N° 382 /PR/CAB/MAID . ANNEE 1961.

(E) PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Loi N°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Constitu-
tion de la République du Dahomey
- VU la Loi N°59/16/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste
des Emplois Supérieurs de la République du Dahomey
dont la nomination des titulaires est faite par le
Président de la République, le Conseil des Ministres
étant obligatoirement entendu ;
- VU les nécessités de service ;
- SUR la proposition du Ministre des Affaires Intérieures
et de la Défense ;
- LE Conseil des Ministres entendu ;

(D) E C R E T E:

ARTICLE 1°- Mr. CAPO-CHICHI Benoit, Secrétaire d'Administration,
est nommé Sous-Préfet par intérim de Tanguéta, en remplace-
ment de Mr. GBAGUIDI Christophe qui a reçu une autre affectation.

ARTICLE 2°- Le présent décret, qui aura effet à compter de la
date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié
et communiqué partout où besoin sera ./.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Par LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Le Ministre des Affaires Intérieures
et de la Défense,

[Signature]
M. AROUNA.

[Signature]
H/ MAGA

IMPLIATIONS:
 RIC. AL. I
 O. D. I
 AID. 4
 EPI. I
 GCM. 8
 CM. 8
 PB. I
 P. 2
 F. I
 P. I
 F. 5
 B. I
 D. I
 RESOR. I
 INFO-RADIO. I
 EP. NORD-O. I
 MERESSE. I